

2024_263_AC_Jurys_examens_SMPM_PASS_et_Admission_Med_Pharm_Odont_Maieut_Masso_kine

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et d'admission au 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique ou de masso-kinésithérapie pour les étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et des licences avec option accès santé (L.AS), est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Parcours d'accès spécifique santé (PASS) et Admission au 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves dans les filières MPOMK (étudiants de PASS et de LAS)

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Doyen LEONETTI Georges

Suppléant(e) : Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia

Liste des membres :

Monsieur le Professeur LEONETTI Georges– Représentant de la formation de Médecine

Monsieur le Professeur FOTI Bruno– Représentant de la formation d'Odontologie

Monsieur le Professeur RATHELOT Pascal– Représentant de la formation de Pharmacie

Monsieur MIRAPEIX Sébastien– Représentant de la formation de Masso-Kinésithérapie

Madame ZAKARIAN Carole – Représentant de la formation de Maïeutique

Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia – Présidente du comité des Etudes

Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel – Directeur de l'Ecole de Médecine

Monsieur le Professeur BORG Jean-Paul

Monsieur le Professeur CASTINETTI Frédéric

Monsieur le Professeur CHAMPSAUR Pierre

Monsieur le Docteur DEVRED François

Monsieur le Professeur SIMON Nicolas

Madame le Professeur FAVEL Anne

Monsieur le Docteur GAUBERT Jacques

Monsieur le Professeur GIORGI Roch

Monsieur le Professeur GUIEU Régis
Monsieur le Professeur GUILLET Benjamin
Monsieur le Professeur GUYE Maxime
Monsieur le Professeur KOVACIC Hervé
Monsieur le Professeur LE COZ Pierre

Madame le Docteur GUENOUN Daphné
Madame le Professeur PELISSIER Anne-Laure
Monsieur le Professeur PIRRO Nicolas
Monsieur le Professeur ROLL Patrice
Monsieur le Professeur RUQUET Michel
Monsieur le Professeur TERME Thierry

Enseignant d'une discipline autre que celle de la santé :

Monsieur le Professeur DANTIN Pierre – Enseignant chercheur en sciences du sport

Personnalité qualifiée extérieure à l'Université :

Monsieur PICAL Jean-Claude – Directeur de la fonction publique hospitalière – Administrateur du groupement de coordination sanitaire

2^{ème} membre extérieur à l'Université :

Monsieur NOURIAN Norbert – Délégué régional - conseil de Provence

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 2 – Jury d'année du PASS et Admission au 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves MPOMK (étudiants de PASS et de LAS)

Enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Doyen LEONETTI Georges

Suppléant(e) : Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia

Liste des membres :

Monsieur le Professeur LEONETTI Georges – Représentant de la formation de Médecine
Monsieur le Professeur FOTI Bruno – Représentant de la formation d'Odontologie
Monsieur le Professeur RATHELOT Pascal – Représentant de la formation de Pharmacie
Monsieur MIRAPEIX Sébastien – Représentant de la formation de Kinésithérapie
Madame ZAKARIAN Carole – Représentant de la formation de Maïeutique

Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia – Présidente du comité des Etudes

Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel – Directeur de l'Ecole de Médecine

Monsieur le Professeur BORG Jean-Paul
Monsieur le Professeur CASTINETTI Frédéric
Monsieur le Professeur CHAMPSAUR Pierre
Monsieur le Docteur DEVRED François

Monsieur le Professeur SIMON Nicolas
Madame le Professeur FAVEL Anne
Monsieur le Docteur GAUBERT Jacques
Monsieur le Professeur GIORGI Roch
Monsieur le Professeur GUIEU Régis
Monsieur le Professeur GUILLET Benjamin
Monsieur le Professeur GUYE Maxime
Monsieur le Professeur KOVACIC Hervé
Monsieur le Professeur LE COZ Pierre
Madame le Docteur GUENOUN Daphné

Madame le Professeur PELISSIER Anne-Laure
Monsieur le Professeur PIRRO Nicolas
Monsieur le Professeur ROLL Patrice
Monsieur le Professeur RUQUET Michel
Monsieur le Professeur TERME Thierry

Enseignant d'une discipline autre que celle de la santé :

Monsieur le Professeur DANTIN Pierre – Enseignant chercheur en sciences du sport

Personnalité qualifiée extérieure à l'Université :

Monsieur PICAL Jean-Claude – Directeur de la fonction publique hospitalière – Administrateur du groupement de coordination sanitaire

2^{ème} membre extérieur à l'Université :

Monsieur NOURIAN Norbert – Délégué régional - conseil de Provence

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 19/12/2024

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille,

Éric BERTON

